

Les Leds à l'aide de la CCBTA pour réduire la facture d'électricité

Politique. 60 % de moins seront dépensés pour assurer les éclairages publics.

Par les temps qui courent, toutes les économies sont bonnes à prendre. À commencer par celles qui concernent la facture énergétique, laquelle agite pas mal les débats ces derniers mois. Et si ça peut contribuer à la lutte contre le changement climatique, autant faire d'une pierre deux coups.

C'est en ce sens que les élus de Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA) ont voté à l'unanimité un avenant au contrat de partenariat éclairage public. But de la manœuvre, en 2019 et 2020, passer en Leds tout le réseau d'éclairage public de la CCBTA pour, au final, dégager un gain de 700 000 € en fin de contrat.

« Une des premières intercommunalités à passer tout en Leds »

En 2017 et 2018, avait été réalisée la pose de luminaires à Leds à Beaucaire et Jonquières-Saint-Vincent, entraînant une baisse de la consommation de plus de 30 %. Au vu de ce premier résultat, les élus



■ Les élus ont mis leur énergie à réduire la note du réseau d'éclairage public.

PHOTO F. G.

ont décidé de passer à la vitesse supérieure et demandé à leur partenaire (Bouygues), d'étudier la généralisation à tout le réseau d'éclairage public. Avec pour objectif de réduire plus substantielle encore la facture d'électricité de la CCBTA.

« On répond à notre plan climat air énergie territorial, s'est réjoui le président Juan Martinez, c'est un bon invest-

tissement que fait la CCBTA. On va être une des premières intercommunalités à passer tout en Leds... »

Gilles Dumas, maire de Fourques, a applaudi des deux mains cette proposition faite dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP). « Les PPP sur l'électricité sont les seuls qui ont trouvé grâce aux yeux de la Cour des comptes », a-t-il lancé.

Christophe André, élu d'opposition à Beaucaire, a vertement critiqué les luminaires posés dans le centre de sa ville, considérant qu'ils dénaturaient le patrimoine historique. Les représentants de Bouygues ont expliqué qu'un catalogue de modèles de luminaire sera proposé aux élus, qui feront ensuite leur choix.

FRED GAUTIER

fgautier@midilibre.com

Le mécanisme mis en place pour réduire la facture

Pour sa demande auprès du partenaire privé Bouygues qui gère l'éclairage public communal, dont le contrat court depuis le 1^{er} juin 2010 jusqu'au 31 mai 2015, la CCBTA s'appuie sur une clause de revoyure dudit contrat en cas de rupture technologique permettant la mise en œuvre d'une innovation majeure. Autrement dit, elle permet de modifier le contrat à son avantage par le biais d'un avenant.

Le dossier intègre les paramètres suivants : coûts d'investissement, gains en maintenance, gains en renouvellement et économies d'énergie. « Le fait de passer en Leds fera passer la consommation à 950 000 kW contre 2 150 000 kW actuellement, constate Hervé Boulle, directeur général des services de la CCBTA. Moyennant 1,60 M€ de travaux sur le réseau à financer avec un

emprunt à court terme. C'est une opération gagnant-gagnant. Ce qu'on gagne en économies permet de financer les travaux de mise à jour du réseau. »

Les représentants de Bouygues ont présenté les multiples avantages des Leds, sachant que celles qui seront installées le seront aux normes 2020 : rendement de 130 lumens/watt sans déperdition de lumière pour une

Led contre 14 pour une lampe à incandescence et 30 pour une lampe halogène ; durée de vie estimée de 50 000 h pour une Led contre 12 000 h pour une lampe à incandescence. « On peut espérer gagner 40 % minimum sur la facture d'électricité », ont-ils fait remarquer. Pour la CCBTA, ce sera encore mieux, 60 % de gain, avec une qualité accrue de l'éclairage public !